

Modalités et conditions concernant la garantie limitée de ROCKWOOL

ROCKWOOL garantit que les produits vendus à l'Acheteur sont conformes aux spécifications de leur lieu de fabrication, telles que détaillées dans les dernières fiches techniques publiées par ROCKWOOL. Si les produits ne sont pas conformes à ces spécifications, ROCKWOOL, à son entière discrétion, remplacera les produits au point de livraison initial ou les réparera. Pour être admises, les réclamations doivent être signalées dans les quinze (15) jours suivant la livraison. Cette garantie n'inclut pas le service de réparation des dommages aux produits résultant d'un accident, d'une catastrophe, d'une mauvaise utilisation, d'un usage abusif ou d'une modification du produit non effectuée par ROCKWOOL.

LES GARANTIES QUI PRÉCÈDENT REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS, EXPRESSES, IMPLICITES OU STATUTAIRES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, ET L'ACHETEUR RENONCE À TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS SUSMENTIONNÉES. LE REMEDE PROPOSÉ OU LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT EST LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR POUR LA VIOLATION DE LA GARANTIE PAR ROCKWOOL ET CE RECOURS S'APPLIQUE UNIQUEMENT À L'ACHETEUR.

Pour obtenir plus d'information, vous pouvez contacter les services techniques de ROCKWOOL au numéro de téléphone ou à l'adresse électronique ci-dessous.

Services techniques de ROCKWOOL

1-877-823-9790

techservice@rockwool.com